



BARÈME D'HONORAIRES

Honoraire de vente

Les honoraires sont calculés comme un pourcentage du prix de vente hors droits ou hors taxes, selon les modalités précisées ci-dessous. Leur répartition entre le vendeur et l'acquéreur est définie par le mandat propre à chaque bien. Ils peuvent être ajustés en cas de modification de la base de calcul, notamment en présence de franchises, de remises commerciales. Ces honoraires sont majorés de la TVA et/ou de toute taxe applicable au taux en vigueur. Le règlement de cette rémunération interviendra le jour de la signature de l'acte authentique.

VENTE de Locaux commerciaux, Locaux professionnels, Entrepôts, Locaux industriels, Immeubles de rapport, Bureaux :

PRIX DE VENTE	HONORAIRES
Jusqu'à 200 000 €	8 % TTC
200 001 € à 400 000 €	7 % TTC
400 001 € à 800 000 €	6 % TTC
800 001 € à 1 200 000 €	5 % TTC
1 200 001 € et au delà	4 % TTC

Honoraire de location

Les honoraires sont calculés comme un pourcentage du prix de vente hors droits ou hors taxes, selon les modalités précisées ci-dessous. Leur répartition entre le vendeur et l'acquéreur est définie par le mandat propre à chaque bien. Ils peuvent être ajustés en cas de modification de la base de calcul, notamment en présence de franchises, de remises commerciales. Ces honoraires sont majorés de la TVA et/ou de toute taxe applicable au taux en vigueur. Le règlement de cette rémunération interviendra le jour de la signature du bail commercial.

PRÉSTATIONS	HONORAIRES
commercialisation- visites-constitution dossier-rédaction bail	15 à 30 % HT* du loyer annuel

*partage entre preneurs et bailleurs selon conditions stipulé dans le mandat établie

Autres missions et accompagnements

PRÉSTATIONS	HONORAIRES
Rédaction baux	800 € HT
Avis de valeur	500 € HT
Dossier évaluation	900 € HT

Tous les montant exprimés HT sont majorés de la TVA et/ou de toute taxe applicable au taux en vigueur.
Tous les montant sont susceptible de modifications selon négociation entre les différentes parties.